



Volleyball Québec  
7665 boul. Lacordaire  
Montréal Québec H1S 2A7  
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176  
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

## Règlements de compétition COVID-19 Volleyball intérieur : Modifications aux règlements pour atténuer les risques liés à la COVID-19

*Mise à jour le 7 octobre 2022*

Ce document permet de décrire des modifications aux règlements de jeu pour atténuer les risques liés à la COVID-19 pendant les **compétitions** organisées.

### Règle 4.5.1B

L'arbitre pourra accepter ce qui suit :

1. Équipement protecteur pour les épaules, haut des bras, cuisses ou bas des jambes si le matériel est rembourré et n'occasionne pas de danger pour les autres joueurs.
2. Support pour les genoux si l'équipement est fabriqué par un manufacturier réputé et n'occasionne pas de danger pour les autres joueurs.
3. Protecteur pour le nez même s'il est fabriqué d'un matériau dur.
4. Les éclisses thermoplastiques pour les doigts sont permises pourvu que les côtés ne soient pas coupants, qu'elles ne dépassent pas l'extrémité des doigts et qu'elles soient bien fixées à la main ou au doigt avec du ruban adhésif ou autre.
5. Les prothèses doivent être recouvertes/rembourrées, de sorte qu'elles n'occasionnent aucun danger pour le joueur ou les autres joueurs.

### Ajustement

Il est aussi permis de porter un masque ou un couvre visage.

### Procédures de match (autres) :

À la fin de la partie, il n'y a pas de poignées de mains. Cela est remplacé par une « salutation japonaise » ou des applaudissements dirigés vers l'autre équipe. Pour la « salutation japonaise », chaque équipe forme des rangs à partir de leur ligne de 3m (la distanciation physique doit être respectée) face au filet. Dans un premier temps, les deux équipes saluent les arbitres du match et dans un deuxième temps, les deux équipes se saluent entre elles.